

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Séances conjointes de la 30^e session du Comité pour les animaux
et la 24^e session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 20 – 21 juillet 2018

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE
(Samedi 21 juillet 2018)

12./13. Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II

12.3/13.3 Étude du commerce important à l'échelle nationale..... AC30 Doc. 12.3/PC24 Doc. 13.3

Les comités adoptent les recommandations figurant au document AC30/PC24 Com. 1 avec les amendements suivants :

- inclure le représentant du Comité pour les plantes pour l'Afrique (M. Mahamane) et préciser que M. Beltetón est le représentant du Comité pour les plantes pour l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes ;
- dans le texte anglais, écrire « Review of Significant Trade » en toutes lettres au lieu de « RST » dans les paragraphes 1 et 5, et « Madagascar » au lieu de « MG » dans le paragraphe ;
- dans le paragraphe 5, remplacer « paragraphe iii) et iv) » par « paragraphe 3) et 4) » ; et
- dans la version espagnole, inclure une virgule après « párrafos iii) & iv) anteriores ».

10. Avis de commerce non préjudiciable

10.1 Rapport du Secrétariat..... AC30 Doc. 10.1/PC24 Doc. 10.1

Les comités adoptent les recommandations figurant au document AC30/PC24 Com. 2 avec les amendements suivants :

- dans le projet de décision 18.AA, le paragraphe c) alinéa ii) est amendé comme suit :

« ii) en organisant un ou plusieurs ateliers interdisciplinaires de spécialistes sur les ACNP, y compris le 2^e atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable, avec l'appui du Comité pour les plantes et les animaux, où les projets de matériel d'orientation sur les ACNP seront révisés, améliorés ou complétés ; »

6. Révision du mandat du Comité pour les animaux et de celui du Comité pour les plantes contenu dans la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP17) AC30 Doc. 6/PC24 Doc. 6

Les comités acceptent les amendements à l'annexe 2 de la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP17) du document AC30/PC24 Com. 3.

7. Vision de la stratégie CITES*Pas de document*

Les comités prennent note de la mise à jour fournie oralement par le Président du Comité permanent et formulent des commentaires sur le projet de vision de la stratégie CITES pour la période après 2020 à l'intention des présidents du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes, en tant que représentants des comités au sein du groupe de travail sur la vision de la stratégie du Comité permanent.

11. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)*Pas de document*

Les comités prennent note des mises à jour fournies oralement par le représentant du Comité pour les plantes pour l'Amérique du Nord (M. Benítez Díaz), le Secrétariat, le Président du Comité pour les animaux et le Canada, en sa qualité de Président du groupe de travail intersession sur l'IPBES du Comité permanent.

Les comités demandent que le Secrétariat publie une notification communiquant l'appel d'offres d'IPBES, les contributions et les suggestions sur les priorités à court terme et les besoins à plus long terme sur le plan stratégique nécessitant la vigilance et l'intervention de l'IPBES, dans le cadre de son futur programme de travail ; ainsi que l'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages. Les comités demandent également au Secrétariat de compiler les réponses des Parties pour les transmettre au groupe de travail intersession sur l'IPBES du Comité permanent.

33./29. Annotations AC30 Doc. 33/PC24 Doc. 29

Les comités prennent note du document AC30 Doc. 33/PC24 Doc. 29 et formulent des commentaires sur le futur mandat du groupe de travail intersession sur les annotations du Comité permanent.

Allocutions de clôture*Pas de document*

La Présidente du Comité pour les plantes, le Président du Comité pour les animaux et le Secrétariat CITES remercient les participants, les interprètes et tous les organisateurs. Les Présidents des comités prononcent alors la clôture des séances conjointes de la 30^e session du Comité pour les animaux et la 24^e session du Comité pour les plantes.